

Curriculum Vitae



ARBOUSSET Hervé

Maître de conférences en droit public (habilité à diriger des recherches) à l'Université de Haute-Alsace

herve.arbousset@uha.fr

Responsabilités universitaires :

- . Directeur du Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes
- . Chef du département Carrières juridiques de l'I.U.T. de Colmar
- . Rédacteur en chef de la revue Riseo (Risque : études et observations) www.riseo.fr

Diplômes

- . Habilitation à diriger des recherches, Colmar, 2006
- . Doctorat en Droit, Limoges, 1997
- . D.E.A. droit public (major de promotion), Limoges, 1993

Thèmes de recherche

- !
 - !
 - !
 - !
- Droit et gestion des risques collectifs
 - Droit administratif et droit administratif des biens
 - Socialisation des risques
 - Financement des risques collectifs

Production scientifique

Dans le cadre des activités du CERDACC :

Ouvrages collectifs (participation)

. « *L'indemnisation des victimes des essais nucléaires français : cent fois sur le métier, remettre son ouvrage...* », in Mélanges en l'honneur du Professeur Steinlé-Feuerbach, **RISEO**, **2015-1**.

. « *Amiante et indemnisation des victimes : retour sur une catastrophe sanitaire toujours d'actualité* », in Les cahiers du droit de la santé juridiques, historiques et prospectifs, n° 17, Les catastrophes sanitaires, **Les Etudes hospitalières**, **2013**, p. 167 à 181.

. Chronique annuelle d'actualité sur les risques naturels et industriels, in **Droit de l'environnement** (depuis 2009).

. « *Le plan de prévention des risques technologiques : un outil pertinent de protection des populations ?* », In La planification des risques industriels, **Victoires-Editions**, **2009**, p. 113 à 120.

. « *Risques climatiques : Réflexions sur le système français d'indemnisation des risques liés au climat* », In Les risques climatiques, **Belin**, **2005**, p. 193 à 205.

. « *L'engagement de la responsabilité des personnes publiques à la suite d'accidents intervenus lors de spectacles* », In La sécurité des spectacles. Comment faire face aux risques en tant qu'organisateur de spectacles ?, **L'harmattan**, **2005**, p. 141 à 174.

. « *Force majeure et inondation en droit administratif* », C.N.R. I.U.T. 2002, colloque national de la recherche universitaire dans les I.U.T., Le Creusot, 15-16 mai 2002, Université de Bourgogne, 2002, tome 2, p. 569 à 577.

Rapports officiels (participation):

. « *La judiciarisation des grandes catastrophes. Approche comparée du recours à la justice pour les grandes catastrophes (de types accidents aériens et ferroviaires)* », rapport remis à la Mission « Droit et Justice », 2014, sous la direction de M.F. Steinlé-Feuerbach et C. Lacroix, Editions Dalloz, collection « Thème et commentaire », 2015.

. « *Inondations : responsabilité et force majeure* », Rapport pour le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, déposé en avril 2002, rédaction de la partie droit public.

Publications individuelles dans des revues à comité de lecture :

. « *Indemnisation des victimes des essais nucléaires : une question de solidarité ? (C.E., avis, 17 octobre 2016 n°400375)* », **Petites Affiches (P.A.)**, 13 janvier 2017, n°10, p. 6 à 14.

. « *Les victimes des essais nucléaires français : Réparation et innovation juridique, 40 ans après le premier essai nucléaire français* », **Risques, Etudes et Observations (RISEO)**, 2016-1.

. « *Quelle indemnisation pour les victimes des essais nucléaires ?* », **Lexbase**, 28 janvier 2016.

. « *Le « risque négligeable » et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français* », **Revue de la Recherche Juridique-Droit Prospectif (R.R.J.) 2015-4**, p. 1697 à 1713.

. « *L'épilogue de la catastrophe AZF : l'Etat n'est pas responsable* », **Droit de l'environnement**, mai 2015, n°234, p. 181 à 187.

. « *L'indemnisation des victimes des essais nucléaires français : cent fois sur le métier, remettre son ouvrage...* », in Mélanges en l'honneur du Professeur Steinlé-Feuerbach, **RISEO**, 2015-1.

. « *Regards critiques sur les avancées juridiques récentes de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français* », **Revue de droit sanitaire et social**, n°4, juillet-août 2015, p. 659 à 671.

. « *Préjudice(s) causé(s) par des baignades et juge administratif* », **R.R.J.** 2014-1, p. 251 à 269.

. « *Accident conséquence de l'utilisation d'une plate-forme flottante et responsabilité de la commune (C.E., 19 novembre 2013, n°352955)* », **JCP Administrations et collectivités territoriales**, 28 juillet 2014, p. 39 à 42.

. Synthèse du colloque sur le démantèlement des I.N.B., **RISEO** 2014-1.

- . « *Skieur empruntant un chemin hors-piste et pouvoirs de police du maire* » (note sous C.E., 31 mai 2013, n°350887), **JCP Administrations et collectivités territoriales**, 2013, n°45, p. 35 et s.
- . « *AZF : l'Etat français devant sa responsabilité* », **Droit de l'Environnement**, avril 2013, n°211, p.147 et s.
- . « *Catastrophes naturelles et responsabilité administrative des collectivités territoriales : prévenir vaut mieux que réparer...* », **R.R.J.** 2013-1, p. 207 et s.
- . « *L'indemnisation des victimes de l'amiante par le FIVA : 10 ans déjà...* », **R.R.J.** 2013-2, p. 739 et s.
- . « *Catastrophes naturelles et responsabilité administrative des collectivités territoriales : mieux vaut prévenir que réparer...* », **Lamy collectivités territoriales**, mars 2013, p. 75 et s.
- . « *Amiante et indemnisation des victimes : retour sur une catastrophe sanitaire toujours d'actualité* », **Les cahiers du droit de la santé juridiques, historiques et prospectifs**, n° 17, Les catastrophes sanitaires, Les Etudes hospitalières, 2013, p. 167 et s.
- . « *L'extension de l'obligation in solidum au suicide d'un détenu* » (C.E., 24 avril 2012, n°342104, M. M.), **J.C.P. Administrations et collectivités territoriales**, 19 septembre 2012, n°37, p. 28 et s.
- . « *Mediator et indemnisation des victimes : retour sur une affaire d'Etat* », **J.C.P. Administrations et collectivités territoriales**, 12 décembre 2011, n°50, étude n° 2390.
- . « *Vertus et limites de la subrogation en matière de fonds d'indemnisation (considérations critiques sur Cass, 2, civ., 7 avril 2011)* », **J.C.P. Administrations et collectivités territoriales**, 17 octobre 2011, n°42, comm. n°2326.
- . « *Action subrogatoire des tiers payeurs contre l'ONIAM : une clarification salutaire (C.E., avis, 18 mai 2011, Etablissement français du sang, n°343823)* », **J.C.P. Administrations et collectivités territoriales**, 25 juillet 2011, n°30-34, comm. 2274.
- . « *Regard d'un publiciste sur 15 années d'application des lois relatives aux fonds d'indemnisation et de garantie* », **R.R.J.**, n°2011-2.
- . « *Mediator, fonds d'indemnisation et droit administratif : un trio au cœur de l'actualité* », **J.C.P. Administrations et collectivités territoriales**, mai 2011, n°18.
- . « *L'indemnisation des victimes d'accidents nucléaires* », **J.C.P. Administrations et collectivités territoriales**, juillet 2010, étude n° 14.

- . « *Violences mortelles entre détenus et responsabilité sans faute de l'Etat : une avancée législative incomplète* », **A.J. pénal**, juin 2010.
- . « *Le plan de prévention des risques technologiques est-il un outil pertinent de sauvegarde des personnes ?* », **J.C.P. Administrations et collectivités territoriales**, 11 janvier 2010, n°2, étude n°2013.
- . « *Les financements de risques collectifs : l'exemple des fonds d'indemnisation et de garantie* », **RISEO**, 2010-1.
- . « *Evasion de détenu(s) et droit administratif* », **J.C.P. G.**, 2009, I, n°141.
- . « *Feux d'artifices et droit de la responsabilité administrative : l'exemple d'une contribution réciproque à la définition de leur régime* », **R.R.J.**, n°2009-1.
- . « *L'apparente simplicité du financement des fonds d'indemnisation* », **R.R.J.**, n°2008-3.
- . « *Une solution inédite : l'application du régime de responsabilité sans faute de l'Etat du fait des attroupements et des rassemblements au domaine pénitentiaire* », sous C.A.A. Bordeaux, 10 juillet 2007, n°05BX01197, **Actualité Juridique-Droit Administratif (A.J.D.A.)** 2008.
- . « *L'action subrogatoire du FIVA : un « antidote à l'irresponsabilité » de toute personne juridique ?* », sous CAA de Versailles, 13 mars 2007, **Dalloz (D.)**, 2007.
- . « *Suicide d'un détenu et responsabilité de l'Etat du fait des services pénitentiaires : une nouvelle évolution jurisprudentielle* », sous C.E., 9 juillet 2007, Johny D., n°281205, à paraître aux tables du recueil Lebon), **A.J.D.A.**, 2007.
- . « *La responsabilité de l'Etat, dans le domaine pénitentiaire, en débat : comment interpréter l'arrêt Chabba à la lumière de la jurisprudence ?* », **Revue Pénitentiaire et de Droit pénal**, 2007-3.
- . « *Décès d'un détenu et responsabilité de l'Etat : les ambiguïtés perdurent* », sous CAA de Versailles, 2 février 2006, **D.**, 2006.
- . « *Incertitude, climat et droit public* », **(P.A.)**, 13 janvier 2006.
- . « *La responsabilité de l'Etat en matière pénitentiaire : une clarté apparente* », sous T.A. Rouen, 26 mai 2005, M. Jean-François P., **A.J.D.A.**, 2005.
- . « *Responsabilité pénitentiaire : condamnation de l'Etat pour une succession de fautes* », sous T.A. de Rouen, 17 septembre 2004, Mme Denise L., **A.J.D.A.**, 2005.
- . « *Décès d'un détenu et responsabilité de l'Etat : nouveaux développements* », sous T.A. de Versailles, 18 mai 2004, M et Mme Z., **A.J.D.A.**, 2004.
- . « *La sécurité des spectacles et la responsabilité des personnes publiques* », **Légilocal**, septembre 2004.

- . « *Amiante : la responsabilité de l'Etat est, enfin, reconnue par le Conseil d'Etat* », sous C.E., 3 mars 2004, **D.**, 8 avril 2004.
- . « *Le régime juridique des plans de prévention des risques* », sous C.A.A. de Nancy du 10 avril 2003, Société Le Nid, **J.C.P. édition générale (J.C.P. G.)**, 2003, II, n°10 160.
- . « *Les effets juridiques de l'absence de prise en considération du risque inondation* », **J.C.P. Collectivités territoriales-intercommunalité**, janvier 2003, n°1.
- . « *Un banc non fixé au sol n'est pas un ouvrage public* », sous C.E., 26 septembre 2001, Département du Bas-Rhin, **A.J.D.A.**, 2002.
- . « *Référendum communal et protection de l'environnement : une conciliation délicate* », sous T.A. de Grenoble, 16 août 2001, Préfet de Haute-Savoie, **J.C.P. G.**, 2002, II, n°10 006.
- . « *La contestation devant le juge administratif des outils de mise en œuvre des plans de prévention des risques naturels* », **Revue Géomètre**, n°11, novembre 2001.
- . « *L'amiante : la création d'un fonds d'indemnisation pour canaliser "une bombe à retardement"* », **R.R.J.**, n°2001-2.
- . « *L'extension de la responsabilité pour risque en matière médicale (A propos de l'arrêt Hôpital Joseph Imbert d'Arles, C.E., 3 novembre 1997)* », **Revue Juridique du Centre Ouest**, 1999, n°23.

Communications scientifiques

- . Intervention à l'occasion des vœux de la Présidence de l'Université de Haute-Alsace en **janvier 2014** sur « *L'actualité des risques/Les risques au cœur de l'actualité* » (Mulhouse).
- . Synthèse des travaux du colloque organisé par le CERDACC le 14 novembre 2013 sur « *Le démantèlement des installations nucléaires de base* », (Mulhouse).
- . Communication à l'occasion du colloque organisé par la SMACL au Palais du Luxembourg le 12 décembre 2013 sur « *Collectivités territoriales et catastrophes naturelles* » (Paris).
- . Communication à l'occasion du colloque international organisé par le Centre de droit de la santé de l'Université d'Aix-Marseille Université les 15 et 16 novembre 2012 « *Les catastrophes sanitaires, modèle controversé et repensé de la gestion du risque* », intitulée « *Amiante et indemnisation des victimes : retour sur une catastrophe sanitaire toujours d'actualité* » (Aix-en-Provence).
- . Communication à l'occasion du colloque organisé par le CERDACC les 31 mars et 1^{er} avril 2011, Colmar, « *Les sciences juridiques à l'épreuve des catastrophes et des accidents*

collectifs. Retour sur 15 ans d'expérience, d'expertise et de réflexions » intitulée « *Regard candide d'un publiciste bien portant sur les fonds d'indemnisation et de garantie* » (Colmar).

. Communication aux journées d'études organisée à COLMAR, les 24 et 25 novembre 2009 par le G.D.R.-C.N.R.S. « R.I.C.L.I.M. », n°2663 sur « *La loi du 2 février 1995 sous le prisme du droit : le passé, le présent, l'avenir* » (Colmar).

. Communication à la journée d'études organisée le 25 septembre 2009 par le Centre Européen de Recherche sur le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes portant sur Le financement des risques collectifs à Mulhouse.

. Communication au colloque organisé le 29 novembre 2008 par le Réseau des experts de sécurité civile et de l'urgence de l'Est (R.E.S.C.U.E.-EST) portant sur les grands rassemblements ayant pour thème Feux d'artifice et droit administratif à Colmar.

. Animation d'une table ronde sur « les outils pertinents de protection de la population face aux risques industriels » à l'occasion du colloque organisé le 14 novembre 2008 par le Laboratoire Gestion des Risques et Environnement et le Centre Européen de Recherche sur le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes sur la thématique « *La planification des risques industriels* » à Mulhouse.

. Communication au séminaire « *Acceptabilité des risques climatiques* » organisé dans le cadre du G.D.R.-C.N.R.S. « R.I.C.L.I.M. » les 9 et 10 novembre 2005 à Colmar.

. Communication au séminaire « *Climat et incertitude* » organisé dans le cadre du G.D.R.-C.N.R.S. « R.I.C.L.I.M. » les 25 et 26 mai 2005 à Troyes.

. Communication à la journée d'études organisée par le C.E.R.D.A.C.C. sur « *La sécurité des spectacles* », organisée le 25 mai 2004 à Mulhouse.

. Communication au Colloque National de la Recherche Universitaire dans les I.U.T. sous le haut patronage du Ministère de l'Education Nationale, du Ministère de la Recherche, de la Conférence des Présidents d'Université et de l'Assemblée des Directeurs d'I.U.T. (Le Creuseo, 15 et 16 mai 2002).

. Conclusion du Débat régional co-organisé par le Conseil Economique et Social d'Alsace et le C.E.R.D.A.C.C. sur le thème « *Les risques industriels en Alsace. Un an après la catastrophe de Toulouse* », 25 octobre 2002 à l'Ecole Nationale d'Administration (Strasbourg).

. Intervention au séminaire « *Risque inondation* » (Programme R.I.O. 1), CEMAGREF organisé les 18 et 19 octobre 2000, à Grenoble.

En dehors des activités du CERDACC :

Ouvrage

. Droit administratif des biens, Studyrama, 3^{ème} éd., 2014.

Publications individuelles dans des revues à comité de lecture :

. « *De la complexité du droit : l'exemple du service public géré par Pôle Emploi (T.C., 9 décembre 2013, n° C3924)* », **R.R.J.** 2014-2, p. 927 à 942.

. « *Travail public, utilité publique et valorisation du domaine des personnes publiques* », **J.C.P. Administrations et collectivités territoriales**, 2 avril 2012, n° 13, Domaine, n°2092.

. « *La violation de la sincérité budgétaire : un grief plein d'avenir?* », **Revue Française de Finances Publiques**, n°74, avril 2001.

. « *Retrait, abrogation et sécurité juridique (Analyse, depuis 1981, d'une relation souvent difficile)* », **R.R.J.**, n°2000-2.

. « *William Jefferson Clinton, un président en danger (Réflexions sur la dernière crise politique à Washington)* », **Revue Juridique de l'Ouest**, n°4, 1999.

Enseignements

L1 Formation initiale :

. **Cours magistral de droit constitutionnel**, D.U.T., « *Carrières juridiques* », COLMAR, I.U.T. (depuis 2000).

. **Travaux dirigés de droit constitutionnel**, D.U.T., « *Carrières juridiques* », COLMAR, I.U.T. (de 2000 à 2014).

. **Encadrement de projets tuteurés** D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T. (depuis 2000).

L1 Formation en apprentissage :

- . **Cours magistral de droit constitutionnel**, D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T. (2011-2012).
- . **Travaux dirigés de droit constitutionnel**, D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T. (2011-2012).

L 2 Formation initiale :

- . **Cours magistral de droit administratif**, D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T. (depuis 2013).
- . **Travaux dirigés de droit administratif**, D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T. (2013).
- . **Cours magistral de droit administratif des biens**, D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T (depuis 2005).
- . **Encadrement de stages de fin d'étude**, D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T. (depuis 2000).

L2 Formation en apprentissage :

- . **Cours magistral de droit administratif**, D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T. (2013).
- . **Travaux dirigés de droit administratif**, D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T. (2013).
- . **Encadrement de stages de fin d'étude**, D.U.T., *Carrières juridiques*, COLMAR, I.U.T. (2013).

L 3 Formation initiale :

- . **Cours magistral de droit administratif des biens**, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de MULHOUSE (depuis 2000).
- . **Cours magistral de droit administratif appliqué** intitulé « *Personnes publiques et propriété privée/personnes privées et propriété publique* », Licence Métiers de l'immobilier, COLMAR, I.U.T. (depuis 2008).
- . **Travaux dirigés de droit administratif des biens**, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de MULHOUSE (2007 à 2008).

. **Cours magistral de grands services publics**, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de MULHOUSE (2002 à 2005).

Masters 1 :

. **Cours magistral de droit public de l'économie**, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de MULHOUSE (2005 à 2006).

. **Cours magistral de droit des services publics locaux**, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de MULHOUSE (depuis 2006).

. **Cours magistral sur « Risques et environnement : Aspects juridiques »**, Master 1 « Risques et environnement », spécialité Risques technologiques et naturels, module « *Droit et Gestion des Risques* », MULHOUSE, Faculté des Sciences et Techniques (depuis 2005).

. **Cours magistral sur la responsabilité administrative**, Master 1 « Risques et environnement », spécialité Risques technologiques et naturels, module « *Droit et Gestion des Risques* », Université de STRASBOURG (de 2005 à 2010).

. **Direction de mémoires**, MULHOUSE, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques :

« *La place des associations dans le contentieux de l'urbanisme* » soutenu en mai 2009.

« *Le Code général de la propriété des personnes publiques et la consistance du domaine public ferroviaire* » soutenu en mai 2009.

Masters 2 :

. **Master 2 « Droit de la prévention des risques et responsabilités »**, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de MULHOUSE (créé en 2005) :

. **Cours sur « Faute et responsabilité »** (depuis 2005).

. **Cours sur « Fonds d'indemnisation »** (depuis 2005).

. **Cours de remise à niveau sur « Travaux publics/expropriation pour cause de sécurité publique »** (depuis 2005).

. **Direction de mémoires sur :**

. « *Tirs de feux d'artifice et responsabilités des personnes publiques* » soutenu en septembre 2014.

. « *Essais nucléaires et indemnisation des victimes* » soutenu en septembre 2014.

- . « *Amiante, victimes et droit français* », soutenance en septembre 2015.
- . « *Domages nucléaires et indemnisation* » soutenu en septembre 2011.
- . « *Pouvoirs publics et indemnisation hors responsabilité* » soutenu en septembre 2010.
- « *Le plan de prévention des risques technologiques est-il un outil pertinent de protection des populations ?* » soutenu en septembre 2009.
- . « *La gestion des risques de travaux publics* » soutenu en septembre 2007.
- . « *Le partage des responsabilités en cas d'accident dans les lycées* » soutenu en septembre 2007.

Membre de jurys de mémoires :

- . « *Le maire et la réserve communale de sécurité civile* » soutenu en septembre 2009.
- . « *La place des victimes dans le traitement des dommages médicaux subis dans les hôpitaux publics* », soutenu en septembre 2009.
- . « *La détermination du zonage de plans de prévention des risques technologiques* » soutenu en septembre 2009.
- . « *La place des associations dans le contentieux de l'urbanisme* », soutenu en septembre 2009.
- . « *L'investigation post-incendie : vers un nouvel outil de prévention en France* » soutenu en septembre 2009.
- . « *Responsabilités et travaux publics* » soutenu en 2007.
- . « *L'indemnisation des victimes de l'amiante* » soutenu en 2006.

. **Master 2 « Risques et environnement », spécialité gestion des risques et sécurité civile**, partenariat entre l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (E.N.S.O.S.P.) et l'Université de Haute-Alsace : cours sur « *Quelles responsabilités pèsent sur les S.D.I.S. ?* » (depuis 2007).

. **Master 2 en science de l'éducation, « Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif »**, Centre Universitaire de Formation d'Enseignants et de Formateurs de Mulhouse : cours sur les sources du droit administratif, les services publics et la responsabilité administrative, (depuis 2002).

. **Master 2 « Assurance et gestion des risques »**, Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Strasbourg : cours sur « *La maîtrise de l'urbanisation autour des installations dangereuses génératrices de risques industriels* » (depuis 2011).

» Divers

. Chargé de mission « *questions juridiques* » auprès de la présidence de l'Université de haute-Alsace (2012-2016)

. Membre élu du conseil scientifique de l'Université de haute-Alsace (2012-2016)

. Membre du comité de sélection de l'I.U.T. de Colmar (2011, 2012, 2016)

. Membre élu du Conseil de l'I.U.T. de Colmar